Envoyé en préfecture le 07/12/2023
Reçu en préfecture le 07/12/2023
Publié le
ID : 045-214502726-20231204-0103_2023-DE

Saint Cyr en Val
Villes et Villages fleuris
FLEUR D'OR 2022

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 04 DECEMBRE 2023

2
Panneaux photovoltaïques sur toiture ou ombrière

Dispositifs autorisés sur tout le territoire communal dans le respect des règles d'urbanisme

Commune

Zones de développement autorisé

ORLÉANS MÉTROPOLE | MapO

N

0 0,5 1 2 Kilomètres

Publié électroniquement sur le site internet de la commune de Saint Cyr en Val le : 07/12/2023 (https://www.mairie-saintcyrenval.fr/)